

Loi santé au travail, quelles nouvelles obligations pour les employeurs ?

mardi 8 mars 2022, par [lpe](#)

A l'attention des associations, entreprises, dirigeants, managers, services RH

Evolution GRH vous invite à sa prochaine conférence débat sur la loi santé au travail, le mardi 8 mars, de 18h à 20h à l'IUT GEA POITIERS.

LOI SANTE AU TRAVAIL : QUELLES NOUVELLES OBLIGATIONS POUR LES EMPLOYEURS ?

A compter du 31 mars prochain, la loi santé au travail entrera en vigueur.

Quelles principales dispositions retenir en matière :

- de prévention des risques (évaluation, DUER)
- du suivi médical des salariés
- des services de santé au travail (refonte de la tarification, nouvelles missions)

Intervenante : Maître Sophie LAVRARD, avocate, TEN France

Pass vaccinal obligatoire

Événement organisé par Evolution GRH, association sans but lucratif, réseau indépendant de professionnels RH, et ses partenaires

Le nombre de places est limité, inscription demandée ([suivez ce lien](#))